



Organization World Organisation
Mandate de la Santé Organisation Mondiale
Animale des Animaux Health des Animaux

STRATEGIES ET ACTIVITES REGIONALES DE LA REPRESENTATION REGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE

**Séminaire régional d'information pour
les Délégués de l'OIE, récemment nommés
09 mars 2010 à Gaborone - Botswana**

Dr Abdoulaye Bouna NIANG,
Représentant Régional de l'OIE pour l'Afrique



I. Introduction

1.1. L'Organisation Mondiale de la Santé Animale en bref

L'OIE est une organisation intergouvernementale chargée, par ses 179 pays et Territoires Membres, d'améliorer la santé animale dans le monde.

L'OIE à ce titre, a la responsabilité d'assurer :

- La transparence de la situation mondiale des maladies animales, y compris les zoonoses les maladies communes à l'homme et à l'animal;
- La sécurité sanitaire du commerce mondial d'animaux vivants et de produits d'origine animale;
- La promotion du cadre juridique et des ressources des Services Vétérinaires.

2



Dans cette perspective:

- l'OIE publie des normes internationales dans tous les domaines couverts par son mandat, y compris le bien-être des animaux et la protection des consommateurs;
- Ses missions reposent en grande partie sur les Services Vétérinaires de chaque Membre. L'OIE promeut sans cesse la qualité de leur gouvernance et fait appel à la solidarité internationale afin de porter assistance aux pays demandant de l'aide dans ce domaine.
- La mise en œuvre de ces missions est établie dans des Plans Stratégiques qui sont à leur tour déclinés en des axes stratégiques à partir desquels sont formulés les lignes d'actions et les programmes.

3



2. Rappel des objectifs stratégiques de l'OIE pour la période 2006-2010

- 2.1. Maintenir et améliorer la diffusion d'informations rapides et fiables sur les maladies animales, y compris sur les zoonoses;
- 2.2. Préserver et renforcer le rôle de l'OIE en tant qu'organisation de référence produisant pour la communauté internationale des normes fondées sur des critères scientifiques pour toutes les questions concernant la santé animale et les zoonoses, le bien-être animal, le diagnostic et le contrôle des maladies, y compris l'évaluation des statuts sanitaires et la sécurité sanitaire des échanges internationaux;

4



2.3. Vis-à-vis des pays membres l'OIE, fournit des recommandations fondées sur des critères scientifiques relatives aux mesures nécessaires pour la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies animales, y compris les zoonoses, en prenant en considération l'impact économique, social et environnemental de ces mesures et en offrant des services pour la détermination du statut sanitaire au regard de maladies spécifiques;

2.4. En coopération avec les partenaires concernés, renforcer la capacité des Pays Membres dans leurs efforts pour participer à l'élaboration des normes et lignes directrices internationales pour la santé animale et le bien-être animal, y compris les zoonoses, et pour les appliquer;

5



2.5. Renforcer la collaboration avec les REC, en particulier, dans la conception et la gestion des politiques en matière de santé et de bien-être des animaux; et aider par ailleurs au développement des activités de recherche par le jumelage des laboratoires du Nord avec ceux du Sud, augmenter l'efficacité de la communication entre les acteurs concernés, et entreprendre, en cas de besoin la « médiation » lors de différends entre pays exportateurs et pays importateurs.

6



2.1. Les Stratégies de la RRA/OIE

Elles découlent des Axes stratégiques et lignes d'actions ainsi énumérées et qui sont contenus dans le 4ème Plan stratégique de l'OIE, en cours (2006-2010).

Les domaines suivants sont à cet égard concernés :

- La coopération technique dans le domaine de la santé animale;
- L'échange d'informations scientifiques et de publications;
- Le renforcement des Services Vétérinaires des pays et des systèmes de surveillance épidémiologique (PVS, Gap Analysis, RESEPI);
- La diffusion d'informations sur l'apparition ou l'évolution de maladies animales et des zoonoses, sur la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être animal;

7



- La coopération dans l'amélioration des médicaments vétérinaires mis en circulation;
- La promotion de l'utilisation des Codes de l'OIE et des Manuels de tests de diagnostic;
- La promotion du jumelage des laboratoires de diagnostic dans le cadre des programmes mis en place;
- L'organisation de missions spécifiques, en cas d'évènement sanitaire majeur;
- La mise en conformité des Services Vétérinaires, avec les normes internationales (PVS, Gap Analysis).

8



Ces différentes activités peuvent faire l'objet d'ajustement selon le contexte socio-économique et institutionnel afin de répondre aux objectifs du CAADP ou du NEPAD de l'Union Africaine, ainsi qu'au Plan stratégique de l'UA-BIRA, ou aux politiques sanitaires des différentes Communautés Économiques Régionales (REC) partenaires.

Par ailleurs certaines activités de la RRA sont entreprises en rapport avec les partenaires institutionnels (FAO, IBAR, CEDEAO, SADC, USDA-APHIS, notamment), ou organisationnels concernés (Organismes statutaires, Groupements d'éleveurs ou de producteurs, membres de la Société civile), dans le cadre du GF-TADs Afrique.

9



Relevons à cet égard que le GF-TADs est une initiative conjointe OIE-FAO.

- Il vise à améliorer la prévention et le contrôle des maladies transfrontalières.
- Le GF-TADs Afrique, constitue le volet santé animale de la Plateforme ALIVE placée (officiellement depuis Mars 2008), sous la présidence de l'union Africaine.
- ALIVE vise à promouvoir l'élevage en Afrique, dans le respect des principaux Piliers du CAADP qui indique les orientations majeures de la politique agricole de l'Union Africaine.

10



III. Les Activités de la RRA/OIE

Elles concernent les 51 Pays africains membres de l'OIE. Elles tiennent compte de ce fait de leur évolution et notamment, lors :

- des crises alimentaire et financière ressenties par des pays;
- De la survenue d'évènements politiques et sécuritaires dans les pays membres, exemple en 2008 et 2009 : Zimbabwe, Somalie, Guinée Conakry, Niger, Côte d'Ivoire, Tchad, Soudan, Sierra Leone, Burundi, Madagascar ;
- D'évènements épidémiologiques exceptionnels signalés: fièvre aphteuse, FVR, fièvre catarrhale du mouton, rage, influenza aviaire hautement pathogène, dermatose nodulaire contagieuse, pleuropneumonie contagieuse caprine, peste porcine africaine, PPR ;

11



- De nombreuses activités de la RRA sont entreprises en rapport avec des partenaires institutionnels tels que: la FAO, l'IBAR, la CEDEAO, l'UEMOA, la SADC, l'USDA-APHIS.

Notons à cet égard que le cadre de coopération essentielle avec la FAO est le GF-TADs. Celui-ci est à l'origine d'une initiative conjointe OIE/FAO.

Il vise à améliorer la prévention et le contrôle des maladies animales transfrontalières.

Le GF-TADs Afrique, constitue le volet santé animale de la Plateforme Alive, placée sous la présidence de l'Union Africaine.

12



En dehors, de ces cas précis, toutes les activités de la RRA/OIE, sont dérivées du Mandat de l'OIE et de ses différents Plans stratégiques.

Elles peuvent se résumer ainsi qu'il suit (pour 2008 et 2009) :

- 3.1. Opérationnalisation du CRSA de Bamako grâce à la réhabilitation de ses locaux (financement assuré par le Mali);
- 3.2. Organisation dans le CRSA de Bamako d'une dizaine d'ateliers et de réunions dans ses locaux, et participation de ses cadres à une trentaine d'autres, dans différents Pays;
- 3.3. Signature de l'Accord portant création d'une Représentation Sous-Régionale à Tunis et d'une autre à Nairobi;
- 3.4. Signature avec la FAO d'une Charte sur les compétences et les complémentarités dans le domaine de la santé animale ainsi que son Vade Mecum;

13



- 3.5. Participation à la réactivation et au fonctionnement du Réseau Régional des Systèmes Nationaux d'Epidémiosurveillance (RESEPI) en Afrique de l'Ouest et du Centre, en relation avec l'ECTAD/FAO;
- 3.6. L'Organisation de rencontres en partenariat avec la FAO et avec l'appui de l'USDA-APHIS pour la mise en place d'un réseau des Laboratoires de diagnostics en Afrique de l'Ouest et du Centre (RESOLAB);
- 3.7. Participation à la réunion des Experts du Comité de pilotage du Mécanisme sous-régional de prévention et de lutte contre la Grippe Aviaire, sous l'égide de la CEDEAO à Abidjan;

14



- 3.8. La participation à la 2ème Conférence mondiale sur le bien-être animal au Caire;
- 3.9. Organisation et participation aux réunions sur la bonne Gouvernance des Services Vétérinaires (Bamako, Gaborone);
- 3.10. Participation à la 25è Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique à Nairobi.

15



- 3.11. Participation à la réunion du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Afrique à Rome, Italie, du 05 au 08 mars 2008 ;
- 3.12. Participation aux réunions de ALIVE, du GF-TAD's Afrique, du SPINAP- AHI, et du PAN-SPSO;
- 3.13. Organisation d'ateliers de niveau avancé sur WAHIS et les bases de données nationales, en partenariat avec la FAO ;

16



3.14. Participation à la 1ère Conférence Scientifique et Technique du Ministère soudanais de la Recherche Scientifique à Khartoum;

3.15. Participation aux différentes réunions du Comité vétérinaire de l'UEMOA

17



- 3.16. Organisation de rencontres avec les Points Focaux des Services Vétérinaires dans les domaines, de l'information sur les maladies animales, la sécurité sanitaire des échanges régionaux et internationaux, les médicaments vétérinaires, la faune sauvage, la protection de la santé animale et de la santé publique (Programmes compris dans le BTSF);
- 3.17. Partenariat avec l'UEMOA pour une contribution plus accrue de l'élevage au développement économique et social, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté, grâce à l'amélioration de la Santé Animale et à la promotion des échanges régionaux et internationaux (Mise en œuvre d'Accords spécifiques);

18



- 3.18. Diffusion d'informations internationales rapides et fiables sur les maladies animales et les zoonoses;
- 3.19. Atelier pilote de formation pour WAHIS et WAHID, sur la notification des maladies aquatiques, à l'intention de Délégués et Points focaux ;
- 3.20. En coopération avec les partenaires (USDA-APHIS, FAO, UA-BIRA, UEMOA, la CEDEAO, etc), organisation de Séminaires régionaux pour renforcer les capacités des Services Vétérinaires des Pays Membres sur l'application et la mise en œuvre des normes et lignes directrices internationales en matière d'information sanitaire selon les Codes de l'OIE ;

19



- 3.21. Appui aux Pays membres pour leur participation pleine et entière, aux travaux du Codex et ceux des Accords SPS, et à l'application de leurs obligations et de leurs droits fondamentaux en matière de détermination officielle de statut sanitaire, d'échanges internationaux et de sécurité sanitaire des aliments (missions d'amélioration de la législation, GAP Analysis, PVS).
- 3.22. Appui aux missions de formulation et de suivi du PVS (44 pays africains étaient concernés en octobre dernier) et celles pour les Gap- analysis, (14 pays concernés pour le moment). Ces activités sont en cours.

20



- 3.23. Mieux faire connaître aux DSV, et à leurs partenaires institutionnels et organisationnels, les dispositions essentielles des codes et manuels de l'OIE, de même que leurs obligations, pouvoirs et latitudes vis-à-vis des Accords SPS, de même que les Axes stratégiques et lignes d'actions du 4^{ème} Plan stratégique (Séminaires Caire, Gaborone, réunions de la Commission Afrique);
- 3.24. Appui à l'amélioration des cadres législatifs et réglementaires en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale (missions spécifiques, dans plusieurs pays);

21



- 3.25. Participation, en relation avec la FAO et les différents CVO concernés, au bon fonctionnement du RESEPI (réseau d'épidémiosurveillance) et du RESOLAB, (réseau des laboratoires), qui concernent l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

22



IV. COOPÉRATION

- 4.1. La RRA/OIE, en relation avec la FAO et l'IBAR, veille à la bonne connaissance et à l'application correcte des normes internationales, des recommandations et des lignes d'actions qu'ils définissent, pour renforcer la collaboration avec les Communautés Économiques Régionales (REC), d'une part, les structures organisationnelles et les Pays membres de l'autre;
- 4.2. Concernant les REC avec lesquelles l'OIE est lié par un Accord de partenariat, des activités communes sont établies et mises en oeuvre, en fonction des priorités des États membres concernés (UEMOA-CEDEAO);
- 4.3. Concernant l'IBAR, nombre d'activités communes sont menées au sein des RAHCs (Gaborone, Tunis, Bamako et bientôt Nairobi).

23



V. Programmation financière et technique

La prise en charge des activités énoncées est de 3 ordres :

- Celles dont le financement est prévu dans le budget régulier;
- Les activités conduites en rapport avec les partenaires, internationaux, institutionnels ou financiers de la RRA, sous réserve de la validation de leur programmation par le siège de l'OIE (les partenaires concernés par cette rubrique sont pour le CRSA de Bamako: la FAO,OMS,OMC l'UA-IBAR, l'UEMOA, la CEDEAO et l'USDA-APHIS, notamment);
- Les activités prévues dans le BTSF.

24



VI. Gouvernance des Services Vétérinaires

- Des recommandations sont faites aux Etats membres, suite aux constats relevés lors des évaluations PVS .

Il s'agit le plus souvent, de textes obsolètes sur la législation sanitaire, l'hygiène des aliments, la pharmacie vétérinaire, l'exercice professionnel, l'organisation des services vétérinaires, la police sanitaire des animaux domestiques, etc.....

25



- Des analyses sont en cours (Gap Analysis) afin d'établir des projets chiffrés, visant à la mise en conformité des Services Vétérinaires d'avec les normes internationales, (une quinzaine de pays africains sont jusqu'ici concernés);
- Avancées significatives dans l'espace UEMOA suite à l'appui à la création d'un Comité Vétérinaire qui fédère les initiatives régionales en matière de médicament vétérinaire, et de Sécurité sanitaire des aliments).

26



Merci de votre aimable attention



RR-AF : www.rr-africa.oie.int

